

L'économie sociale et solidaire : un levier de changement dans le Sud ?



**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

03 INTRODUCTION

—

**09 EXPÉRIENCES AFRICAINES
ET LATINO-AMÉRICAINES**

10 Burkina Faso

18 Burundi

26 Bolivie

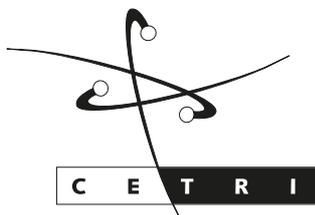
30 Colombie

—

38 CAISSE À OUTILS

L'économie sociale et solidaire : un levier de changement dans le Sud ?

JUIN 2016





INTRODUCTION

FRÉDÉRIC THOMAS¹

L'économie sociale et solidaire (ESS) constitue-t-elle une solution à la crise financière mondiale, voire une alternative au modèle capitaliste? Quels liens – conjoncturels ou structurels – entretient-elle avec la dynamique du changement social? C'est à cette double question très générale que la conférence internationale, qui s'est tenue le 19 octobre 2015 à Bruxelles, cherchait à répondre, ne fût-ce que partiellement et provisoirement. Et cela à partir d'expériences concrètes issues d'Afrique et d'Amérique latine.

Cette conférence s'inscrivait dans un processus collectif de suivi-évaluation et d'accompagnement du programme de l'ONG belge Solidarité Socialiste². Celle-ci mène en effet, depuis plusieurs années, avec l'appui entre autres de Solidaris – Mutualité socialiste et de la FGTB, et en lien étroit avec ses partenaires africains et latino-américains, un travail autour de l'ESS dans les domaines de l'accès à la santé (mutuelles communautaires), de l'agriculture familiale (groupements, coopératives, organisations communautaires) et de l'artisanat.

Une collaboration s'est engagée avec le Centre tricontinental (CETRI), au sein du Comité d'accompagnement (CODAC³) mis en place par Solidarité Socialiste, pour la systématisation de ces expériences, de façon à en tirer les leçons nécessaires, afin de renforcer le

programme et les partenaires de Solidarité Socialiste en la matière. D'autres acteurs belges de l'ESS, Terre (et son ONG Autre Terre) et Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises (SAW-B), sont également associés à cette réflexion.

Cette collaboration a connu trois points forts: la réalisation de trois séminaires internationaux, aux accents régionaux, à Ngozi (Burundi), à Sucre (Bolivie) et à Casablanca (Maroc), en 2014 et 2015, avec les partenaires d'Amérique latine, d'Afrique et de Palestine de Solidarité Socialiste; la tenue d'un atelier de deux jours sur le sujet, à Tunis en mars 2015, à l'occasion du Forum social mondial, en collaboration avec le Réseau tunisien d'économie sociale; la publication du numéro de la revue *Alternatives Sud*, «L'économie sociale et solidaire: levier de changement?»⁴.

.....
1 Politologue, chargé d'étude au CETRI – Centre tricontinental (www.cetri.be).

2 www.solsoc.be

3 Composé de membres permanents externes (experts, évaluateurs, partenaires Nord) au programme de Solidarité socialiste, ainsi que des permanents de l'ONG directement impliqués dans sa mise en œuvre, le CODAC se réunit en plénière trois fois par an, et sert d'articulation entre les divers groupes de travail.

4 Alternatives Sud, «L'économie sociale et solidaire: levier de changement?», Vol.XXII - 2015, n°2, www.cetri.be/L-economie-sociale-et-solidaire.

À l'issue de chacun des trois séminaires, a été élaborée, de manière participative, une «boussole» de l'ESS, propre au contexte des partenaires de Solidarité Socialiste. La convergence des indicateurs dans ces trois boussoles a permis de proposer un outil synthétique. Parallèlement, une démarche était menée par un autre groupe de travail au sein du CODAC, autour du processus d'autonomisation des acteurs. Au vu des recoupements apparus entre ces deux thématiques et du positionnement axiologique qu'occupait la question de l'autonomie, il s'est avéré nécessaire de coupler les deux démarches. Fruit de cette fusion, a été mis en avant un instrument de double diagnostic rapide de l'autonomie et de l'ESS.

Ces deux instruments ont été rassemblés ici dans la partie *Caisses à outils*. Il nous a semblé, en effet, que leur importance pratique dépassait le cadre du programme Solidarité Socialiste, et qu'ils pouvaient constituer autant d'exemples et de stimulants pour d'autres initiatives. Quelques précisions quant à leur utilisation s'imposent. Comme le terme même de «boussole» l'indique, il s'agit de se situer et de savoir quelle direction prendre, en faisant émerger les «points cardinaux» et les lignes directrices, dans un langage simple, compréhensible et facile à retenir. Il convient d'insister par ailleurs sur le fait qu'il s'agit d'outils ; c'est-à-dire qu'ils demandent à être utilisés, précisés et corrigés dans et par la pratique. Et s'ils permettent de cartographier, de délimiter, leur objectif est de renforcer plutôt que d'exclure. Enfin, leur utilisation est moins d'ordre technique que politique, car elle renvoie à des choix éthiques, à une analyse et à une perspective de transformation sociale.

Mais cette actualité, nous voulions l'interroger indirectement, de manière plus organique, en fonction des problèmes structurels, des défis et enjeux auxquels est confrontée la société civile dans ces différents États

En octobre 2015, Solidarité Socialiste accueillit, à Bruxelles, une rencontre internationale, rassemblant 27 représentants d'organisations de 9 pays (Maroc, Palestine, Sénégal, Burkina Faso, Guinée Bissau, Burundi, RD Congo, Bolivie et Colombie). Moment privilégié pour, de concert avec ses partenaires, évaluer et adapter les grandes lignes stratégiques de son programme, cela fut également mis à profit pour partager et échanger des expériences – d'Afrique, d'Amérique latine, mais aussi de Belgique – en matière d'ESS. Finalement, ce fut l'occasion de proposer à un large public un regard croisé, Afrique/Amérique latine, porté par des organisations sociales, partenaires de Solidarité Socialiste, à partir de leurs réalités et de leurs luttes. Les textes qui suivent sont les exposés de ces interventions.

Au vu de l'accent que nous entendions donner à cette conférence, en la mettant sous l'angle des vecteurs potentiels de changements sociaux, il fut décidé de mettre en avant des initiatives issues de pays qui sont, ces dernières années, pris dans des processus politiques contradictoires. Ainsi, le Burundi est secoué par une crise majeure suite au troisième mandat du président sortant Pierre Nkurunziza. Le Burkina Faso, après que la société civile ait chassé Blaise Compaore – au pouvoir depuis 1987 – demeure engagé dans une phase de transition.

Du côté latino-américain, la Colombie connaît un long conflit social armé, alimenté par un modèle de développement néolibéral et de dépossession violente. Or, depuis 2012, le gouvernement est engagé dans des négociations de paix avec la principale guérilla du pays. La Bolivie, quant à elle, avec l'accession d'Evo Morales au pouvoir en 2006, présente le double visage paradoxal d'un développement qui se veut alternatif (voire une alternative au développement) et d'une accélération de l'«extractivisme».

Mais cette actualité, nous voulions l'interroger indirectement, de manière plus organique, en fonction des problèmes structurels, des défis et enjeux auxquels est confrontée la société civile dans ces différents États. Et nous voulions le faire, en nous focalisant sur la manière dont l'ESS est pensée et utilisée, mobilisée et mise au service des changements sociaux ; changements notamment portés par les quatre organisations réunies ici.

Au-delà des différences et spécificités de ces pays et expériences, certaines convergences se dégagent. Tout d'abord, elles mettent en évidence que le processus en cours se caractérise par la visibilité, la reconnaissance et l'institutionnalisation – parfois jusqu'au sommet de l'État, au sein de Constitutions nationales – de pratiques riches et variées, de traditions et coutumes, empruntant divers noms, mais qui constituent le terreau naturel de l'ESS. Si cette institutionnalisation constitue un pas important, elle ne suffit pas, tant l'enjeu central se situe au niveau de la *mise en application* des lois, décrets, règlements, principes. Il s'agit donc de s'assurer que ces postulats ne restent pas sur le papier, que les institutions fonctionnent correctement, qu'elles ont des effets, et que le travail technique et juridique se traduise concrètement sur le terrain.

Outre les questions de volonté politique et de moyens pour ne pas en rester à un niveau platonique, les interventions soulignent l'importance d'un cycle permanent pour assurer l'effectivité de cette institutionnalisation : socialisation des informations et expériences ; formation des membres des associations, coopératives, mutuelles, etc. ; et suivi-évaluation des initiatives.

Il ressort de ces expériences des lignes de tension évidentes. Nommons-en quelques-unes :

- effectivité locale - (relative) impuissance nationale et internationale ;
- autonomie - institutionnalisation ;
- économie de nécessité - économie de dignité ;
- économie différente, *à côté de* l'économie capitaliste - économie alternative, *à la place de* l'économie capitaliste.



Mais ces tensions ne signifient pas automatiquement des contradictions figées, et sont potentiellement productrices de déplacements, de débordements et de changements positifs. En fonction des contextes, des enjeux nationaux prioritaires, l'ESS se greffe ainsi plus directement sur telle ou telle revendication – la paix, la souveraineté alimentaire, l'assurance maladie universelle (AMU)... –, dépliant diversement tout l'éventail de ces tensions. Mais de manière générale, elle participe de la lutte générale pour avoir accès aux services sociaux de base ; ceux qui, comme le dit si bien Juliette Compaore, permettent de satisfaire les besoins élémentaires tels que se soigner, se nourrir, scolariser les enfants, etc., bref, permettent de vivre dignement, tout simplement.

Des mots clés reviennent au fil des exposés – réseau, participation, mouvement, durabilité, renforcement... – et disputent aux mots de la doxa néolibérale leur évidence : la croissance n'est pas le développement ; la lutte contre la pauvreté ne recouvre pas forcément celle contre les inégalités ; l'économie capitaliste n'est pas la seule économie ni la plus « compétitive » ; etc. Le débat se situe aussi à ce niveau, appelant à une requalification des termes, à partir, par et avec ceux qui parlent la langue de ces pratiques distinctes, à savoir les communautés indigènes, les paysans, les organisations sociales, les jeunes et les femmes des quartiers populaires, etc. Or, ce qui se joue au niveau des mots fait partie d'un plus large spectre de territoires.

L'ESS a en effet affaire à des territoires ou, plutôt, à une *re-territorialisation*, à une reconfiguration des espaces où elle opère. En fonction, d'une part, du positionnement de ses acteurs, et, d'autre part, d'un ancrage, d'une occupation et d'une valorisation, qui ne passent pas par la marchandisation. D'où sa remise en question du clivage rural/urbain, son affinité avec les débats autour des biens publics et biens communs, et la mise en avant du principe d'autonomie, entendu entre autre comme capacité collective de construction, d'accès, de maîtrise et de protection de territoires – ainsi que les échanges, les flux et les circuits¹ qui s'y développent – afin de se les réapproprier, en les arrachant à leur dépossession marchande.

Ce que ces expériences révèlent finalement, c'est leur dimension politique. Mais une *autre* politique, faite *autrement*. Autre, parce qu'elle refuse la séparation établie entre, d'un côté, l'économie, les questions privées, etc., et la politique, de l'autre. Et parce qu'elle porte une vision alternative, appuyée sur des revendications distinctes : la souveraineté alimentaire, la protection sociale, etc. Par ailleurs, visant l'articulation en réseaux et en mouvements sociaux, le développement de ces initiatives d'ESS

met en avant deux manières spécifiques de faire (la) politique. Celle de la *co-construction*, qui refuse le parachutage de projets clés en main, et la mise sous tutelle par l'État ou les ONG du Nord, pour privilégier l'expérimentation, les échanges, la réalisation ici et maintenant, à partir des acteurs de la base et d'un contexte (toujours) particulier. Celle de *transition*, tant ces expériences sont des écoles de prises de parole, de participation, de responsabilisation, et, en fin de compte, de démocratie – entendue comme pouvoir du peuple –, cherchant ainsi à ouvrir une autre voie au changement social.

Confrontée à de nombreux défis et à autant d'obstacles, limitée dans son étendue comme dans ses effets, l'ESS n'en préserve pas moins un potentiel réel. Le changement qu'elle incarne est alors autant une dynamique propre que la condition de sa survie et de son développement, sous peine sinon de s'émietter, d'épuiser ses forces, de disparaître ou d'être rattrapée par la logique du capital. Finalement, n'est-ce pas le caractère politique – sous sa forme particulière – de ces initiatives qui, en dernier ressort, détermine le champ des possibles et les chances d'une transformation sociale ?

1 En ce sens, la mise en œuvre d'un label associatif et la volonté de maîtriser les divers points d'une chaîne commerciale participent également de cette re-territorialisation.

Confrontée à de nombreux défis et à autant d'obstacles, limitée dans son étendue comme dans ses effets, l'ESS n'en préserve pas moins un potentiel réel. Le changement qu'elle incarne est alors autant une dynamique propre que la condition de sa survie et de son développement, sous peine sinon de s'émietter, d'épuiser ses forces, de disparaître ou d'être rattrapée par la logique du capital.







EXPÉRIENCES AFRICAINES ET LATINO- AMÉRICAINES

- 11 Burkina Faso
- 18 Burundi
- 26 Bolivie
- 30 Colombie

BURKINA FASO



Protection sociale et économie sociale et solidaire

JULIETTE COMPAORÉ¹

L'association Songui Manégré / Aide au développement endogène (ASMADE) est une association de droit burkinabè, reconnue depuis 1996 et ayant acquis le titre d'ONG en 2006. Élevée au rang de Chevalier de l'Ordre national du mérite burkinabè en 2013, l'ONG a obtenu, le 12 août 2015, la reconnaissance d'utilité publique grâce à ces actions et résultats sur le terrain.

ASMADE se distingue par son appui (organisationnel, en termes d'information, de sensibilisation, de formation et d'éducation) à la promotion de la santé, de l'assainissement et de la protection sociale. Elle soutient et accompagne la mise en place des mutuelles de santé, défend l'accès aux services en santé de la reproduction et promeut l'autonomisation des personnes et des groupes, l'éducation, la sécurité alimentaire, la participation de la société civile, etc. Présente sur les chantiers du développement, l'ONG s'inscrit dans une dynamique de promotion des efforts endogènes et de lutte contre la pauvreté. Elle est active dans sept régions sur les treize que compte le Burkina Faso.

Pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (ESS), son action de plaidoyer politique est d'envergure nationale et couvre donc tout le territoire du Burkina Faso. Elle a, par exemple, participé activement à la constitution du cadre légal de l'assurance maladie universelle (AMU), à travers le vote de la loi et des décrets d'application du 5 septembre 2015. Elle a également mené un plaidoyer,

en 2011, pour la reconnaissance des dynamiques organisationnelles des femmes (associations et groupements) en tant que « corps de métier », reconnu formellement. Cette campagne a abouti à l'adoption et à la publication d'un décret sur la politique 2011-2020 du secteur de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, prenant en compte la restauration et la transformation des produits agroalimentaires au Burkina Faso et reconnaissant le « corps de métier de l'artisanat ».

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

La période 2000-2010 a été marquée par une succession de crises qui ont ébranlé l'économie mondiale, en général, et celle du Burkina Faso, en particulier. Ces multiples crises ont engendré des difficultés auxquelles les populations ont dû faire face, réagissant de diverses manières au Burkina Faso :

- l'insatisfaction des besoins élémentaires de base tels que se soigner, se nourrir, scolariser les enfants, etc., soit vivre dignement, tout simplement, en accédant aux services élémentaires dont l'être humain a besoin. Il s'agit de l'une des causes des violentes manifestations de rue contre la « vie chère » en 2008 et des troubles enregistrés par le pays au premier semestre 2011 ;
- les violentes manifestations et expressions « du mal être » de certaines couches sociales, dont l'armée, marquées par des violences, viols et destructions de toutes sortes en 2011 ;

.....

¹ Directrice de l'association burkinabè Songui Manégré / Aide au développement endogène (ASMADE), partenaire de Solidarité Socialiste.

- les catastrophes naturelles, dont les inondations de 2009, qui ont renforcé la vulnérabilité de certaines couches de la population ;
- l'insurrection populaire, qui a conduit au renversement du régime de Blaise Compaore (au pouvoir de 1987 à 2014) et a vu une forte mobilisation des acteurs de la société civile dans toutes ses composantes ;
- la dernière mobilisation nationale, de résistance face à la prise en otage de la transition démocratique, a permis de réaffirmer la force, la prise de conscience et la volonté de changement du peuple burkinabé.

Face à ce contexte mouvant, dynamique, des réponses politiques et sociales ont été apportées à travers la rédaction de chartes en appui à la Constitution, la mise en place d'instances pour gérer la transition du pays après la chute du régime de Compaore et l'organisation d'élections à la fin de l'année 2015.

Le pays a continué à consolider et à préserver les acquis des différents chantiers de développement. Il poursuit en ce sens la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD), donnant une place importante aux stratégies sociales pour plus d'équité et de justice sociale. C'est ainsi que le pays poursuit la mise en place de la politique nationale de protection sociale adoptée en 2013.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BURKINA FASO

Le Burkina Faso a une longue tradition de pratiques de l'ESS, que l'on peut faire remonter aux associations traditionnelles d'entraide et de solidarité, mais c'est la formule des coopératives qui a toujours été promue par les autorités, donnant lieu aux formes actuelles d'organisations d'économie sociale et solidaire (OESS). Dans son expression la plus simple, l'ESS s'identifie à la prise en main par les populations elles-mêmes de la satisfaction de certains de leurs besoins et à l'organisation des populations dans le cadre d'entreprises collectives d'appellations diverses.

Au Burkina Faso, l'économie sociale couvre les coopératives «classiques», celles d'épargne et de crédit, les groupements villageois et/ou professionnels, les associations de développement et les mutuelles sociales. Les autorités ont doté chaque catégorie d'un cadre réglementaire marquant leur spécificité, et les plaçant sous le régime juridique de différentes lois :

- la loi n°14/99/AN du 15 avril 1999 portant création des coopératives classiques et des groupements professionnels ;
- la loi 023-2009/AN du 14 mai 2009 portant création des coopératives d'épargne et de crédit ;
- la loi 10/92/ADP portant création des associations ;
- la loi 07/2009/CM/UEMOA portant réglementation de la mutuelle sociale.

Les OESS ont connu ces dernières années un développement accéléré, avec pour objectif de fournir des biens et des services collectifs à leurs membres et d'engager un dialogue avec les pouvoirs publics pour améliorer leurs conditions de vie.

Le Burkina Faso a une longue tradition de pratiques de l'ESS, que l'on peut faire remonter aux associations traditionnelles d'entraide et de solidarité.

On distingue plusieurs types de mutuelles sociales :

- la forme dite classique, qui correspond à « la mutuelle de santé » ;
- la forme hybride, résultant de l'association entre le microcrédit et la micro-assurance santé ;
- la caisse de solidarité, système dit de prépaiement et de partage des coûts.

Les critères utilisés pour les distinguer combinent aussi bien la logique avec laquelle elles mutualisent les risques de maladies que la nature de ces organisations et des risques couverts. En 2013, on dénombrait 205 mutuelles sociales, dont 131 mutuelles de santé classiques (63,9%), 38 mutuelles professionnelles (18,5%), 22 systèmes de partage des coûts (10,7%), 9 systèmes de prépaiement (4,4%) et 5 caisses de solidarité (2,4%).

Les caisses de solidarité sont des associations à but non lucratif et des initiatives basées sur la formalisation d'une pratique d'entraide informelle entre les individus dans une localité donnée ou une structure donnée pour faire face à un événement social heureux ou malheureux (baptêmes, décès, maladies, funérailles, etc.), et aux risques sociaux (maladies, décès, accident de travail, etc.). Des personnes se regroupent donc volontairement pour mener en leur faveur et en faveur de leur famille une action de prévoyance, d'entraide et de solidarité. Ces personnes mettent en œuvre une entreprise, au moyen des droits d'adhésion et de cotisation, pour s'offrir des prestations qui répondent à leurs besoins. Cependant, la finalité de ce regroupement est d'amener les membres à s'approprier leur initiative afin de partager les risques et la prévoyance.

Le partage des coûts constitue un dispositif initié par l'offre de soin - dont une partie est subventionnée par l'État -, mettant à contribution plusieurs acteurs de la zone d'intervention d'un district sanitaire notamment : les prestataires de soins publics, les comités de gestion des centres de santé, les bénéficiaires et éventuellement les communes et/ou les Hauts commissariats pour la prise en charge des soins chirurgicaux d'urgence y compris les soins obstétricaux d'urgence. Les catégories sociales visées sont prioritairement les femmes enceintes et les enfants en bas âge.

Le système de prépaiement, quant à lui, est initié et proposé par les formations sanitaires, qui se situent généralement au premier échelon de la pyramide sanitaire, soit le district. Il consiste pour l'usager, membre du système, à payer une somme fixe une fois par an afin de bénéficier des soins tout au long de l'année. Ce sont les représentants de la communauté, à travers les comités de gestion des formations sanitaires mis en place par les populations locales, qui gèrent le système en collaboration avec les agents de santé. C'est donc un dispositif basé sur la cogestion (prestataires de soins + représentants de la communauté).

Nous retrouvons à travers l'action des mutuelles les valeurs et les principes de l'ESS. En effet, les mutuelles fonctionnent sur base des valeurs de la solidarité, de l'autonomie (dans la gestion et le fonctionnement) et de la construction d'un mouvement social. Plus de 300 000 personnes sont touchées par l'ensemble des mutuelles au Burkina Faso, qui se structurent en réseau. Elles mobilisent des ressources importantes (deux milliards de francs CFA sur un exercice annuel) et renforcent les capacités de leurs membres. Elles les motivent et leurs permettent ainsi d'occuper des places au sein de leurs instances, afin d'assumer et de revendiquer pleinement leurs droits.

Les mutuelles sont des écoles de la démocratie de par leur mode de gouvernance : travail de représentation dans les villages, remontée des informations au niveau des bureaux communaux qui, à leur tour, les font remonter au niveau régional. La question du genre est bien prise en compte dans les organes de gestion. Les femmes, traditionnellement cantonnées au rôle de consommatrices de soins, sont aujourd'hui des actrices de développement et de mobilisation. Enfin, la participation, volet important des valeurs mutualistes, renforce la responsabilité des membres et crédibilise davantage leurs actions auprès des populations, de l'État et de leurs partenaires. Les acteurs mutualistes travaillent en réseau au niveau national, ce qui favorise le développement de réciprocity, de solidarités et de coopérations et rend lisible et crédible leur intervention collective autour d'actions concertées (mobilisation sur des stratégies concertées de développement local ou de lobbying par exemple).

ÉTAT DES LIEUX DES MUTUELLES SOCIALES AU BURKINA FASO

La protection sociale au Burkina Faso touche 10% du secteur formel et public et 3% des travailleurs du secteur informel à revenu non fixe et non stable, ainsi que les acteurs du secteur agricole qui rencontrent les mêmes difficultés que les précédents. Les ménages contribuent à hauteur d'un tiers dans le financement et 98% de contribution est constituée de paiements directs. Cette faible couverture sociale explique l'émergence des mutuelles depuis 1990 comme alternatives communautaires et réponses aux limites des politiques sanitaires et sociales. Cette émergence a été l'œuvre de la population, appuyée par les ONG et institutions internationales; dans le cas d'ASMADE, mentionnons au niveau de la Belgique le soutien de Solidarité Socialiste et de Solidarité Mondiale.

Au Burkina Faso, l'accès aux services sociaux de base est marqué par de multiples difficultés, à savoir :

- le faible accès aux soins et à la protection sociale;
- la barrière financière;
- la faible qualité des soins et de l'accueil dans les centres de santé;
- le fait que cette mutualisation couvre essentiellement des prestations sanitaires, mais aussi d'autres risques sociaux, comme les mariages, les décès, etc.

Cependant, en tant qu'alternative d'accès aux services sociaux de base, les mutuelles permettent de lever la barrière financière – mais aussi les barrières socio-culturelles, qui influencent le recours aux soins – et de pallier ainsi aux limites du système de financement de la santé. Surtout, elles offrent la possibilité d'organiser les communautés, tout en les responsabilisant dans la gestion de leurs problèmes de santé.

Politiquement, les mutuelles sont des mouvements sociaux qui contribuent de par leur présence dans les cadres de concertation à l'orientation des politiques publiques.

À titre d'exemple, nous pouvons citer :

- la participation à l'élaboration de la politique de protection sociale intégrant les fléaux sociaux (éducation, santé, alimentaire, économique, etc.);
- la participation à la gouvernance de la Politique nationale de protection sociale (PNPS), en siégeant dans les instances et en participant au suivi/évaluation des programmes mis en œuvre;
- la construction de l'AMU, dont les acteurs mutualistes ont fortement influencé le choix politique du schéma, afin qu'elle tienne compte réellement des 90 % des populations qui l'utilisent;
- le plaidoyer qui a fait aboutir dernièrement la loi de septembre 2015 sur l'AMU;
- la participation à l'orientation de la définition de la stratégie nationale de développement des mutuelles.

Les mutuelles sont des mouvements sociaux qui contribuent de par leur présence dans les cadres de concertation à l'orientation des politiques publiques.

PROTECTION SOCIALE ET ESS : ENJEUX AU BURKINA FASO

La mutualité dans le domaine de la santé est un phénomène relativement récent au Burkina Faso. Elle s'est surtout développée dans les années 1990 à la faveur de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel, qui ont conduit au désengagement de l'État dans le secteur de la santé et à l'application du principe de recouvrement des coûts de la santé avec l'appui de certains partenaires du développement, surtout internationaux.

Dans un contexte marqué par un désengagement étatique, une diminution croissante des investissements en matière de soins de santé, des mutuelles de santé sont apparues dans les communautés locales depuis une quinzaine d'années, grâce aux initiatives communautaires et à l'appui technique et financier de partenaires nationaux et internationaux.

En effet, face aux difficultés financières que la majorité de la population éprouve pour accéder aux soins de santé, les mutuelles sont perçues par les pouvoirs publics et les partenaires du développement comme des alternatives au financement de la santé. Le paquet des prestations offertes par les mutuelles concerne surtout les soins primaires au niveau des centres de santé et de promotion Sociale (CSPS) et les centres médicaux avec antenne chirurgicale (CMA). Seules certaines mutuelles sociales au niveau urbain offrent des soins couvrant tous les niveaux. Ces prestations comportent, en général, la prise en charge des soins ambulatoires, des actes médicaux, des médicaments essentiels génériques (MEG) et la couverture des frais d'évacuation et d'hospitalisation.

Malgré l'accompagnement des ONG, la mutualité connaît des limites objectives, telles que sa petite taille, la couverture d'un territoire étroit et de faibles capacités de gestion (confiée le plus souvent à des bénévoles). En dépit de ces limites, les mutuelles sont perçues comme des alternatives au financement de la santé. Elles sont également reconnues comme des outils d'extension de la protection sociale dans le cadre de la mise en place du système de l'AMU.

C'est ainsi que le gouvernement a engagé une réflexion, en 2008, en vue de mettre en place un système national d'assurance maladie ouvert à tous d'ici 2015. La politique nationale de protection sociale votée en 2013 prend en compte les mutuelles et l'AMU, comme des actions structurantes pour l'extension de la couverture de la protection sociale.

La loi sur le régime national d'assurance maladie universelle (RAMU) a été votée le 5 septembre 2015. Le développement de l'AMU reposera sur les mutuelles sociales, pour toucher le secteur informel et agricole, et sur les caisses traditionnelles de prévoyance sociale que sont la Caisse autonome de retraites des fonctionnaires (CARFO) et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), pour les travailleurs du public et du privé. Le schéma de l'AMU prévoit une délégation de gestion aux mutuelles et à ces deux structures. Au Burkina, comme dans les autres pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), les mutuelles de santé communautaires et les ONG actives dans le domaine se sont ainsi associées aux réflexions des gouvernements sur les politiques à mettre en œuvre.

DÉFIS LIÉS À LA PROTECTION SOCIALE AU BURKINA FASO

Les principaux défis qui se posent à la protection sociale sont nombreux :

- l'accompagnement des mutuelles existantes, afin qu'elles se conforment à la réglementation de l'UEMOA sur les mutuelles sociales ;
- le développement de nouvelles initiatives pour la couverture nationale ;
- la structuration du mouvement dans le cadre institutionnel de la décentralisation actuellement en cours et qui trouve sa base dans la commune ;
- la mise en réseau des mutuelles sociales ;
- l'information et la communication sur l'assurance maladie et la mutualité en général, et la vulgarisation de la loi sur l'AMU, votée en septembre 2015, en particulier ;
- le développement conjoint de filets sociaux pour l'accompagnement des personnes indigentes et vulnérables.

Il s'agit également de mobiliser les partenaires techniques et financiers pour appuyer l'extension de la couverture nationale des mutuelles, d'une part, et pour analyser les pistes techniques d'arrimage de l'AMU et des mutuelles sociales, d'autre part. Enfin, autre défi, celui de contribuer à l'action des organisations de la société civile (OSC) en faveur de la protection sociale, à travers la participation à la gouvernance de la politique nationale de protection sociale et le suivi de sa mise en œuvre.

CONCLUSION

Depuis la révision de la politique de réduction de la pauvreté en 2003, quand les OSC avaient revendiqué auprès des pouvoirs publics leur implication directe et formelle dans la conception et la mise en œuvre des politiques de développement, les ONG, et plus particulièrement celles qui accompagnent des organisations d'ESS, sont de plus en plus associées aux débats concernant les orientations des secteurs qui les concernent; leur influence s'est ainsi accrue.

À ce titre, ASMADE s'active sur le territoire national à conduire des projets opérationnels dans le domaine de la promotion de l'ESS (mutuelles de santé, accompagnement des organisations paysannes et des acteurs

et actrices du secteur de la restauration et de la transformation des produits agroalimentaires). L'ONG, reconnue dans son action de mobilisation sociale et politique, œuvre à influencer la définition des politiques publiques et des stratégies afin de répondre de manière structurante aux besoins prioritaires des populations sur le terrain. Elle a dès lors contribué à la définition de la politique nationale de protection sociale et anime actuellement la participation de la société civile dans le suivi de la mise en œuvre du plan opérationnel triennal élaboré pour 2013-2016. Elle joue également un rôle moteur avec ses pairs pour le suivi de l'opérationnalisation de l'assurance maladie et s'investit dans l'extension de la couverture nationale des mutuelles, comme levier de déploiement de l'AMU au profit des populations actives dans les secteurs agricoles et dans l'économie informelle.

L'ONG ASMADE est membre de la plate-forme de l'économie sociale et solidaire au niveau du Burkina Faso et contribue à son animation de diverses manières (réflexions et partage/formation des membres sur la «boussole Écosol», construction d'argumentaire et conduite de plaidoyer sur la reconnaissance juridique du secteur de l'ESS comme secteur global).

L'ONG, reconnue dans son action de mobilisation sociale et politique, œuvre à influencer la définition des politiques publiques et des stratégies afin de répondre de manière structurante aux besoins prioritaires des populations sur le terrain.



BURUNDI



Économie sociale et solidaire : une voie pour transformer les sociétés du Sud ?

DEOGRATIAS NIYONKURU¹

Le Burundi vient d'être déclaré en 2015 «pays le plus pauvre de la planète» avec un PIB par habitant de 325 dollars. Comptant sur une population de 10,1 millions d'habitants concentrés sur 27 834 km², il est également le plus densément peuplé avec 320 habitants au km², dont 89 % vivent de l'agriculture de subsistance sur des parcelles d'un demi-hectare en moyenne. 31 % de la population rurale vivent avec moins de 20 ares et 6 % de la population rurale seraient «sans terre». 66 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté et 58 % des enfants souffrent de malnutrition.

Le café constitue la principale ressource monétaire pour 55 % de la population et de 60 à 80 % de recettes d'exportation, mais 27 % de la population caféicole doit vendre son café sur pied au tiers du prix à des spéculateurs, pour survivre et surtout pouvoir se soigner. Le pays a fait beaucoup de progrès entre 2005 et 2015 après la fin de la guerre civile, mais les démons de la guerre semblent être sur le point de le rattraper depuis mai 2015.

ADISCO ET L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU BURUNDI

Nous avons déjà décrit la situation de l'économie sociale et solidaire au Burundi dans un article précédent (*Alternatives Sud*, 2015, n°2), nous n'y reviendrons pas ici. Rappelons sommairement que le terme «ECOSOL» (pour «économie sociale et solidaire») reste inexistant dans les lois burundaises, mais différentes lois régissent certaines initiatives d'ECOSOL en particulier les associations sans but lucratif, les groupements pré-coopératives, les coopératives, les organisations mutualistes, etc.

D'autres organisations restent informelles comme les tonnies et les associations de solidarité, les entreprises collectives du secteur informel, etc. La politique nationale de protection sociale par contre propose d'assurer la protection sociale du secteur rural et informel à travers les initiatives d'économie sociale et solidaire, créant ainsi des ponts entre ECOSOL et protection sociale.

L'engagement d'Adisco dans les problématiques d'économie sociale et solidaire remonte à ses origines en 2006. Le diagnostic réalisé en vue de développer un plan stratégique mettait en exergue quelques questionnements clés repris dans le tableau suivant.

.....

¹ Secrétaire général de l'Appui au développement intégral et à la solidarité sur les collines (Adisco, www.adisco.org).

DÉFIS IDENTIFIÉS	ILLUSTRATION TYPE	PISTE ENVISAGÉE
Les revenus issus du travail des paysans sont trop faibles pour leur assurer une alimentation décente	58% de la population souffre de malnutrition	Amélioration des rendements Appui aux exploitations familiales intégrées
La part des paysans dans la chaîne de valeur est souvent ponctionnée par des intermédiaires	Ventes sur pieds, ventes bord champs, privatisation de l'outil industriel de café	Coopératives multi-filières et multifonctionnelles
Les coopératives paysannes peuvent aussi offrir du travail très peu décent	Très souvent, le personnel est sous-payé, sans contrat et travaille dans un environnement déplorable	Aider les leaders des coopératives à mettre en place des normes de travail
Les politiques agricoles ne prennent pas assez en compte les préoccupations des petits paysans	Le budget agricole varie de 2 à 6% /an Moins de 5% du portefeuille des crédits consacrés à l'agriculture par les banques et les IMF	Plaidoyer sur les politiques agricoles
Les paysans ne bénéficient d'aucune protection sociale	81% de la population doit vendre un bien pour payer les soins hospitaliers	Mutuelles de santé Plaidoyer sur l'assurance maladie
Les jeunes sont confrontés à des problèmes énormes de chômage	75% de la population active dans l'informel, 18% dans le secteur public et 7% dans le privé formel Seuls 6% des jeunes qui terminent les études trouvent un emploi	Formation à l'auto-emploi «La maison de l'entrepreneur» : un incubateur pour petits producteurs Plaidoyer

C'est sur base de cette analyse que nous retiendrons les principaux axes d'intervention : les groupes pour l'autopromotion et la solidarité (IGG) pour soutenir la mobilisation des ressources endogènes ; les coopératives pour améliorer les rendements, la nutrition, les revenus et le pouvoir de négociation des paysans ; les mutuelles de santé pour assurer une protection sociale minimale aux ruraux ; le plaidoyer politique.

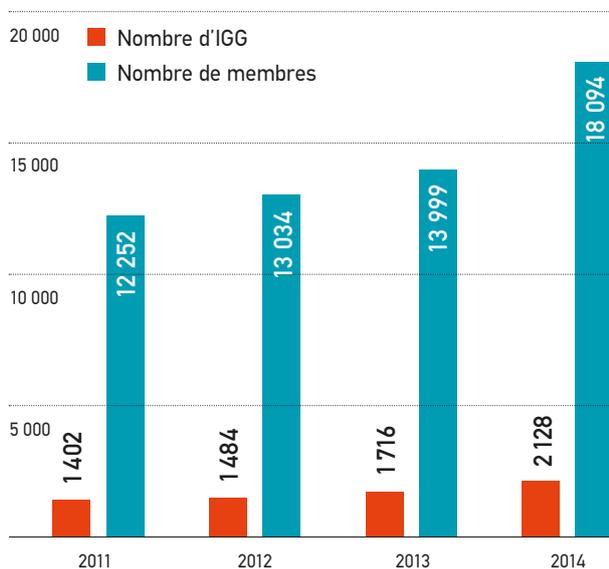
LES IGG, UN MODÈLE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ENDOGÈNES

Les groupes pour l'autopromotion et la solidarité (IGG en kirundi pour *imigwi yo gutererana no gufatana mu nda*), adaptation burundaise de la tontine africaine, constituent le socle de toute notre action et d'ancrage à la base. Il s'agit de groupes de cinq à dix personnes ayant les mêmes niveaux de revenus, regroupés sur base de la confiance mutuelle, promus par des «paysans fermentés» choisis pour leurs valeurs humaines après une formation psychologique d'auto-estime.

Ce sont les IGG qui mobilisent des ressources en permanence selon trois modèles de tontine : rotatif, accumulatif et d'entraide aux champs, avec obligation de réaliser un projet convenu d'avance et validés par le groupe. Les IGG sont des lieux de concertation, de renforcement mutuels et d'apprentissage et constituent le creuset pour des initiatives entrepreneuriales individuelles et/ou communautaires. Les IGG sont aussi à la base du conseil au ménage et des cellules de veille « genre et droits humains », au sein desquels se règlent de nombreux conflits. Ils servent également de relais à la base pour les coopératives.

En novembre 2015, les estimations indiquent près de 2500 IGG, regroupant 22000 ménages. 84% des IGG cotisent sans arrêt depuis au moins trois ans. 56% des membres sont des femmes et 31% des jeunes. Ces groupes ont mobilisé l'équivalent de 240000 euros et financé plus ou moins 24000 projets individuels. Les paysans privilégient surtout des projets de petit élevage en vue de restaurer la fertilité des sols. C'est ainsi que le nombre de ménages qui possèdent des animaux est passé de 31% en 2008 à 94% en 2014. 20% des IGG ont pris une initiative au profit de l'ensemble de la communauté. La figure 1 illustre l'évolution du nombre d'IGG et de leurs membres entre 2011 et 2014.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'IGG ET LEURS MEMBRES DE 2011 À 2014



PROMOUVOIR DES COOPÉRATIVES MULTI-FILIÈRES ET MULTIFONCTIONNELLES

Contexte et choix des coopératives multi-filières

Depuis 2006, Adisco a accompagné à la création ou au renforcement de trente et une coopératives multi-filières (basées sur des cultures vivrières et de rente comme le café) et multifonctionnelles, qui proposent une diversité de services techniques, sociaux et financiers de qualité pour répondre aux besoins de leurs membres regroupés en IGG (groupe des collines d'autopromotion et de solidarité), en visant principalement à maximiser l'appropriation de la chaîne de valeur par les paysans. Ce sont ces groupes qui organisent et portent les différents services des coopératives au niveau collinaire. Adisco a donc fait le choix innovant de soutenir des coopératives multifonctionnelles fondées sur plusieurs filières, car (nous ne cessons de le dire) les exploitations familiales paysannes burundaises sont par nature multi-filières, ce qui permet de mieux valoriser l'ensemble des productions. L'avantage de ce modèle est aussi de mutualiser les investissements et le personnel de la coopérative, de réduire l'impact des fluctuations des prix sur les produits agricoles, etc.

Dans sa mission d'accompagner l'émergence et le développement d'un mouvement social national fort au Burundi, Adisco a appuyé à la création, fin 2014, de l'Union Haguruka des coopératives multifilières (Uhamcom), le maillon supérieur du mouvement coopératif structuré à la base d'une communauté paysanne autour des IGG regroupés en coopératives au niveau zonal ou communal, qui prône l'autopromotion.

Processus et méthodes

Les préalables pour la création d'une coopérative sont les suivants : avoir au minimum 250 membres ressortissant des IGG et ayant mobilisé des parts sociales considérées capital de départ. Ce seuil assure des financements minima qui permettent de lancer la démarche des coopératives : quelques activités/investissements (la part sociale est fixée souvent à l'équivalent de cinq euros). Les coopératives se dotent d'une structure de gestion légère (un conseil d'administration, un gérant et des comités

techniques bénévoles), pour éviter de mettre en place dès le départ une machine administrative trop lourde et budgétivore. Ceci permet également une prise en main initiale importante pour les leaders des coopératives et non par une équipe salariée.

Les coopératives développent des services variés tenant compte des spécificités des besoins de membres. Ces services vont de la simple fourniture d'intrants agricoles jusqu'à la commercialisation des produits labellisés. Le choix des filières est dicté par les potentialités de chaque milieu : elles doivent être structurantes, facilement conservables, transformables et avoir une plus-value forte sur le marché. Les coopératives se sont ainsi structurées autour par exemple du café, de l'oignon, du haricot, du maïs, du riz, etc. Adisco continue à apporter un appui limité à ces réflexions et en particulier dans la rédaction de plans d'affaires plus complexes.

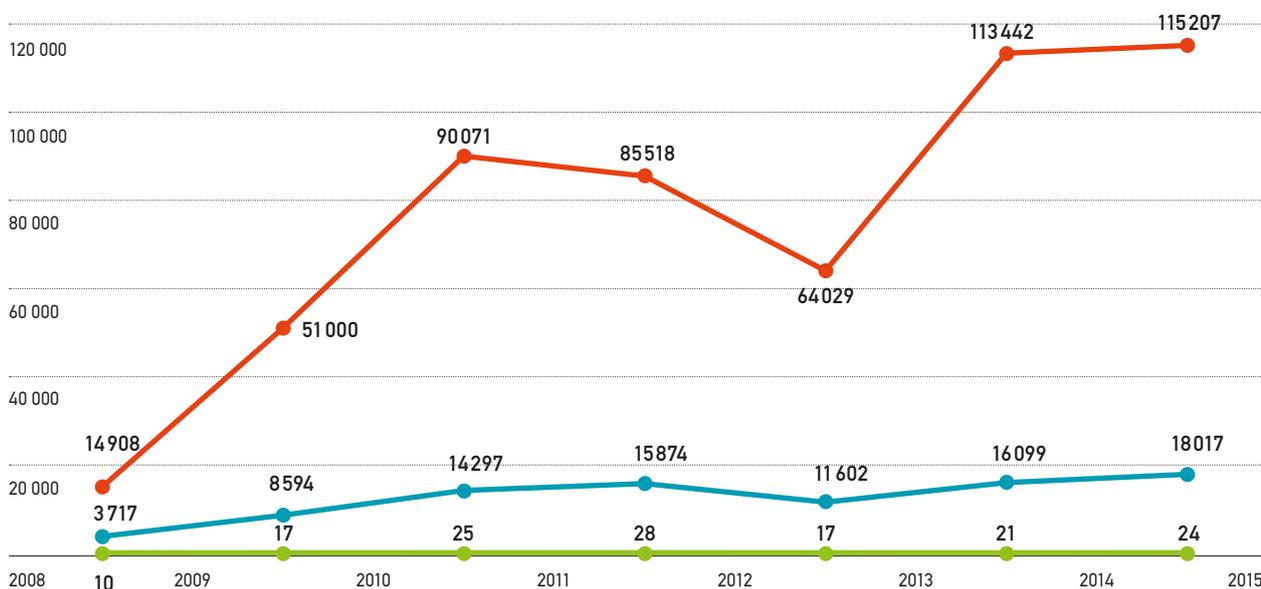
Le café étant une source importante de revenus monétaires des populations au Burundi, Adisco a aussi fait le choix d'accompagner les coopératives dans le cadre de la privatisation de la filière, à se doter de stations de lavage et à intégrer

l'aspect multi-filières et ce d'autant plus que la grave cycli- cité de la production du café ne permet aux paysans d'avoir une récolte acceptable qu'une année sur deux. Ce processus de privatisation imposé au pays par la Banque mondiale pré- conisait la cession de l'outil industriel aux multinationales, mais grâce au plaidoyer conduit à la fois par les paysans, les ONG du Sud et du Nord, cette stratégie a été revue en offrant aux paysans la possibilité d'acheter eux aussi des usines.

Adisco ne fournit qu'un appui financier limité et dégressif dans son souci permanent de stimuler l'autopromotion et d'encourager des initiatives génératrices de valeur ajoutée. Les délais et les montants sont variables, en fonction de l'engagement de chaque coopérative. Elle assure par contre un accompagnement de proximité dans la mise en place des outils de gestion (les plans d'affaire, les plans d'action, les budgets prévisionnels, les outils de comptabilité) et leur utilisation jusqu'à leur maîtrise totale par les comités tech- niques. Cette maîtrise est d'ailleurs renforcée par des forma- tions au sein de l'Université populaire Haguruka (UPH) : un centre de formation coopératif et au leadership. L'accom- pagnement d'Adisco met donc l'accent sur la responsabili- sation et l'appropriation des initiatives par les coopérateurs.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS AU SEIN DES MUSCABU DE 2008 À 2015

■ Bénéficiaires ■ Adhérents ■ Nombre de MS



Résultats obtenus

Les trente et une coopératives accompagnées par Adisco basées sur une diversité de filières (plus d'une dizaine), regroupent environ 8000 ménages, soit près de 50000 personnes. Seize coopératives se sont regroupées en une Union Haguruka des coopératives multi-filières (Uhacom) pour mutualiser leurs forces en vue de faire face à des problèmes partagés de plus haute envergure (opportunités de marché par exemple) et pouvoir défendre l'intérêt de leurs membres au niveau national. Les autres coopératives frappent déjà à la porte de l'Uhacom, mais doivent au préalable remplir trois conditions majeures que sont le caractère multi-filière (vivrier et café), l'intégration de l'autopromotion dans leurs valeurs et surtout de l'économie sociale et solidaire et en particulier la distribution des résultats en fonction des transactions et non du capital investi.

Les coopératives ont développé de nombreux services innovants :

- Le stockage joue un rôle capital : amélioration des revenus (parfois jusqu'à trois fois le prix de base) en permettant de vendre à un moment plus opportun, diminution du gaspillage et des vols, et en offrant la possibilité de conserver les semences dans des conditions idéales.
- La transformation des produits agricoles (décorticage du riz, meunerie du maïs et du manioc, dépulpage et lavage du café) améliore la proximité des services, la plus-value paysanne dans la chaîne de valeur, ainsi que la considération des paysans.
- La labellisation : maïs, manioc, café avec une plus-value considérable. Quelques coopératives de café ont réussi à obtenir le label « *fair trade* » (commerce équitable) et d'autres, le label « café des femmes » offert en particulier par quelques entreprises japonaises.
- Le FPI (fonds pérenne intrants) : une épargne à vie pour s'affranchir progressivement du crédit permanent d'achat des intrants.
- La commercialisation : information sur les marchés, ventes groupées, etc.

Le modèle coopérative multifonctionnelle et multi-filières a comme avantage de pouvoir développer et faire *cohabiter des services d'utilité sociale et économique*. L'appui aux coopératives a eu des impacts très importants, dont notamment : l'émergence de l'Uhacom, l'union des coopératives qui revendique les valeurs de l'ECOSOL ; le contrôle de la filière café par les paysans en changeant la stratégie de la privatisation de la filière au profit des paysans qui étaient exclus ; l'augmentation des rendements (doublement ou triplement) des principales cultures paysannes : haricots, maïs, manioc, bananier, etc. ; le doublement des revenus des coopérateurs (1,3 million à 3 millions de BIF par an) ; une meilleure sécurité alimentaire consécutive à l'amélioration des exploitations familiales intégrées.

Le modèle coopérative multifonctionnelle et multi-filières a comme avantage de pouvoir développer et faire cohabiter des services d'utilité sociale et économique. L'appui aux coopératives a eu des impacts très importants.



PROMOUVOIR DES FILIÈRES ATTRACTIVES POUR LES JEUNES RURAUX

L'agriculture reste en Afrique le principal pourvoyeur d'emplois. Mais les jeunes sont peu attirés par l'agriculture traditionnelle. D'où la nécessité de réfléchir avec eux à des filières plus attractives, orientées vers le marché, comme le prunier du japon, le maracuja, l'oignon dans notre cas. Ce projet a permis en trois ans de multiplier par trois les revenus les jeunes qui avaient déjà une certaine activité économique et par plus de huit ceux qui vivaient d'activités de subsistance. Tous ces jeunes ont actuellement une assurance maladie et certains d'entre eux ont pu lancer des microentreprises non agricoles. Une unité de transformation des produits des jeunes vient de se mettre en place pour pallier aux problèmes de marché. Le principal impact de ce projet aura été de limiter les va-et-vient des jeunes vers les villes à la recherche de petits boulots.

PROMOUVOIR DES EMPLOIS NON AGRICOLES

Le Burundi est un pays surpeuplé avec peu de terres cultivables (0,5 ha en moyenne par paysan), d'où la nécessité de développer des activités non agricoles ou des initiatives en amont et en aval de la production. C'est à cette fin que nous avons mis en place un incubateur pour jeunes - «la maison de l'entrepreneur» (MDE) - et organisé l'apprentissage des jeunes en entreprise, même informelles préalablement certifiées. Des fonds de leasing, de garantie et de capital risque ont ensuite été mis en place pour aider les jeunes à se lancer.

Plus de 5000 jeunes ont été formés en six ans et plus de 2000 activités génératrices de revenus (AGR) et 125 microentreprises lancées par les jeunes et les moins jeunes. Un plaidoyer sur l'amélioration des politiques et pratiques d'emploi des jeunes a été conduit en RDC, au Rwanda et au Burundi avec quelques succès.

Le risque actuel est que la MDE pourrait devenir un prestataire pour les agences de coopération et perdre sa spécificité. La MDE qui appuie des entreprises très jeunes nous offre une bonne opportunité de nous interroger sur l'obligation pour de très jeunes microentreprises fragiles de respecter les normes et valeurs de l'ECOSOL : offrir un travail décent et une protection sociale aux travailleurs, respecter les normes environnementales, etc.

ASSURER UNE PROTECTION SOCIALE MINIMALE PAR LES MUTUELLES DE SANTÉ

Au Burundi, 27% des paysans doivent vendre leur récolte sur pied pour faire face aux factures de santé et 81% doivent vendre un bien productif pour payer les factures d'hospitalisation. C'est pourquoi, nous avons appuyé depuis 2011 la mise en place d'un réseau de mutuelles de santé des caféiculteurs, portées au départ par les associations des caféiculteurs, puis progressivement aussi par les coopératives et les IGG. Aujourd'hui vingt-cinq mutuelles regroupées en cinq unions et une fédération, la Femuscabu, sont fonctionnelles.

Les cotisations sont variables, entre sept et onze euros par ménage, selon les mutuelles de santé qui assurent la prise en charge du paquet minimum de soins (soins au centre de santé), ainsi que le paquet complémentaire de soins (soins dans les hôpitaux de district), avec un ticket modérateur de 20%. C'est aujourd'hui le seul système quasi autonome (16 mutuelles/21 sans subvention, avec un taux de fidélisation de 86%). Le système couvre 115000 bénéficiaires de nos jours, malgré la mise en place de la carte d'assistance médicale (un produit fortement subventionné par l'État).

Ces mutuelles de santé se sont regroupées en cinq unions régionales et en une fédération nationale (la Femuscabu), en vue de mutualiser le risque maladie et de conduire le plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des soins de santé. Une plateforme nationale des acteurs des mutuelles de santé au Burundi a également été mise en place et porte le plaidoyer national pour la mise en place d'une assurance maladie universelle.

CONCLUSION

Adisco a fait le choix d'apporter des appuis multiformes aux populations pauvres du Burundi, pour les aider à casser progressivement le cercle vicieux de la pauvreté. L'appui aux initiatives d'économie sociale et solidaire au niveau micro a permis de produire des modèles pour le gouvernement et les grands bailleurs de fonds internationaux. Le but clairement visé était de construire une force sociale capable de porter son propre développement, mais aussi d'infléchir les politiques au profit des couches modestes de la population. Les résultats obtenus sont encourageants et ont été récompensés par le prix Roi Baudouin pour le développement en Afrique 2015.

Oui, les initiatives d'économie sociale et solidaire peuvent transformer les sociétés du Sud, à la fois sur le plan économique et politique, à condition de renforcer considérablement les capacités des leaders (ce que nous faisons entre autre à travers l'université populaire Haguruka), de les appuyer pour se mettre en réseaux et constituer un mouvement social, et de les aider à développer le plaidoyer sur les politiques et pratiques qui les concernent. Les initiatives en elles-mêmes ne peuvent y arriver que si elles sont intégrées dans un programme plus vaste et conduit sur le long terme.

Ucucucu
Asociación de productores piscícolas
Compre... Asociación... res de...
la Co... ba.



BOLIVIE



Défis de l'économie sociale, solidaire et communautaire

JUAN CARLOS BAPTISTA ¹

Dans le cadre des différentes politiques de développement mises en œuvre depuis les années 1990, les organisations internationales – principalement – ont soutenu diverses formes d'organisations pour la production, la transformation et la commercialisation de produits agricoles en milieu rural, dans l'objectif d'améliorer les revenus des familles.

Ces différentes formes de production organisées ont comme noyau productif la famille et comme base sociale la communauté. Les plus actuelles ont été regroupées sous les dénominations d'organisations économiques paysannes (OECA), petites et moyennes entreprises (PyMES), etc.; toutes comptent des éléments caractéristiques de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Sans normes légales ni politiques publiques qui appuient leur développement, leur institutionnalisation et leur durabilité, ces différentes formes d'organisations étaient laissées pour compte. Celles qui survivaient étaient soutenues par la coopération internationale et par quelques initiatives politiques aux différents niveaux de l'État (municipal et départemental).

À partir de l'arrivée du nouveau gouvernement en 2006, et de la promulgation d'une nouvelle Constitution² en février 2009, le gouvernement, dans l'objectif d'appliquer la récente Constitution promulguée et, dans ce cadre, de favoriser l'économie communautaire comme mécanisme permettant d'atteindre la sécurité et la souveraineté alimentaires, est venu promulguer une série de lois: la loi 144 relative à la révolution productive communautaire agricole, la loi 338 sur les organisations économiques paysannes indigènes originaires (OECA) et sur les organisations économiques communautaires (OECOM), etc.

Ces lois qui favorisent l'économie sociale communautaire ne disposent pas de réglementations correspondantes. À ce jour, elles sont restées de simples postulats d'application partielle. À partir du changement de gouvernement et de la promulgation de ces lois et d'autres dans le pays, nous, acteurs de l'économie sociale, solidaire et communautaire, envisageons un avenir encourageant pour la construction et la consolidation sociale et politique de ce point de vue. L'avenir reste donc incertain à cette date.

Dans ce contexte, la construction et la consolidation de l'économie sociale, solidaire et communautaire en Bolivie est en relation directe avec le dépassement des obstacles qui se réfèrent aux rôles des différents acteurs impliqués et à la concertation aux différents niveaux de l'État.

.....
¹ Coordinateur du programme d'économie sociale et solidaire de la Fondation interculturelle Nord-Sud (FINS).

² Constitution qui reconnaît quatre types d'économie dans le pays: étatique, privée, sociale coopérative et communautaire.

RÔLE DE L'ÉTAT

La promulgation des lois avec un haut contenu idéologique pour satisfaire les demandes ou les pressions des secteurs politiquement alliés au gouvernement entraînent une distorsion de l'objet et la fin de celles-ci, car il devient difficile de les réglementer et par conséquent de les mettre en application. En ce sens, dans un premier temps, la responsabilité politique doit être de rigueur lors de la formulation des lois, afin de les doter d'un contenu technique, rendant ainsi possible son immédiate et postérieure réglementation.

Ensuite, la responsabilité politique doit être orientée vers la socialisation réelle et effective des lois promulguées entre les acteurs impliqués et/ou intéressés. Enfin, l'État, dans ses différents niveaux, doit réaliser le suivi et l'évaluation participative de la mise en application de ces lois.

RÔLE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

S'il est vrai que les mouvements sociaux constituent actuellement le bras politique et la base sociale du gouvernement et que, par conséquent, ils jouissent et utilisent le pouvoir, ceux-ci doivent circonscrire leur rôle aux revendications politiques et ne pas faire irruption ni utiliser ce pouvoir pour entrer dans les espaces de l'économie productive.

En ce sens, les mouvements sociaux, par responsabilité, doivent laisser les organisations économiques accomplir leur rôle, dans le souci d'éviter tout monopole. Il serait important qu'ils favorisent, à différents niveaux, la rencontre des OECA et des OECOM pour l'établissement d'un agenda commun facilitant ainsi l'état de la réglementation et la mise en application des lois qui bénéficient à ces deux types d'organisations.

RÔLE DES OECA ET DES OECOM

Tant les OECA que les OECOM doivent laisser de côté les actions d'affrontement et de leadership, dans l'idée de base que ce sont des acteurs aux objectifs similaires et que seule la position politique les divise et retarde la réussite de leurs objectifs. À ce propos, en relation directe avec le point précédent, le fait d'établir un seul agenda rendra possible l'application de normes et de politiques au développement économique de ces deux types d'organisations.

RÔLE DES ONG

Comme promoteurs du développement, les ONG doivent encourager la création ou le renforcement d'espaces de concertation entre les différents niveaux de l'État et les acteurs économiques, de façon à générer des agendas de responsabilité partagée.

L'absence des acteurs publics et de coopération dans le soutien à la configuration et au renforcement des espaces de concertation rend difficile et retarde les processus de développement économique.

Bien que la première étape vise l'amélioration et la performance des rôles de chaque acteur, il est important d'attirer l'attention sur la deuxième étape, orientée vers la concertation de tous les acteurs. Cette action devra se concrétiser dans la formulation et la mise en œuvre de politiques publiques encourageant le développement de l'économie sociale, solidaire et communautaire dans le pays.

L'absence des acteurs publics et de coopération dans le soutien à la configuration et au renforcement des espaces de concertation rend difficile et retarde les processus de développement économique.



COLOMBIE



Mouvements sociaux, économie sociale et solidaire, et construction de la paix

JULIANA MILLÁN GUZMÁN¹

Je m'appelle Juliana Millán Guzmán, je suis anthropologue spécialisée dans l'étude de thèmes environnementaux, mère d'un garçon de cinq ans et épouse d'un merveilleux cuisinier mexicain. Je travaille en Colombie où je suis en charge de la coordination du programme d'économie sociale et solidaire de l'Association de travail interdisciplinaire (ATI), qui bénéficie du soutien de Solidarité socialiste. Cette association regroupe onze personnes, en majorité des femmes, provenant d'horizons divers et variés.

Je suis née il y a trente-neuf ans en Colombie et, comme tout le monde dans ce pays, j'ai appris à vivre dans un contexte de conflit armé que certains tentent de comprendre, mais que d'autres préfèrent ignorer. Ce conflit se nourrit de l'exclusion, de l'injustice et des inégalités, mais alimente aussi ces phénomènes au travers de l'acaparement des terres, des circuits économiques (il) légaux, de l'absence de services publics de qualité (eau, électricité, égouts...) et de profonds déséquilibres structurels de l'économie.

Cet affrontement complexe est soutenu par une variété d'acteurs: des hommes et des femmes liés aux groupes armés insurgés, les forces armées de l'État, les réseaux déployés par les «paramilitaires» qualifiés désormais de «bandes criminelles». Parmi les diverses composantes, il y a celles et ceux qui portent les armes, mais aussi les réseaux clientélistes dont les ramifications s'étendent au monde politique, aux grands propriétaires terriens, au

monde des affaires, aux narcotrafiquants, aux trafiquants d'armes et à des personnes qui, aux niveaux national ou international, ont financé la guerre.

De l'autre côté, se trouve la société civile, ancrée dans les territoires et les communautés, qui résiste à l'indifférence. Elle tente, à partir d'une analyse critique, de reformuler le conflit et de transformer la réalité malgré les malheurs quotidiens. Des groupes qui, dans différents secteurs et régions du pays, n'ont pas perdu leur capacité de rêver; tout au contraire. Ils ont ainsi consolidé des réseaux locaux de production de biens et services, d'éducation. Ils ont amélioré la gestion de ressources et d'espaces publics considérés comme des biens communs. Ils ont animé des réflexions académiques et politiques, développé des caisses d'épargne collectives ou des crèches dans les grandes villes, arrivant ainsi à ce que ni la solidarité, ni l'empathie ne meurent au milieu de cette guerre.

PARADOXES DE LA CROISSANCE COLOMBIENNE

De là surgit une première contradiction. Comment la Colombie a-t-elle pu non seulement survivre, mais croître (en termes capitalistes), alors qu'elle était engluée dans l'un des conflits armés les plus longs et les plus violents de la planète? Deux facettes d'un même pays. D'un côté, un pays à revenu intermédiaire sur le point de s'extirper du «tiers-monde», de l'autre, un pays présentant un des plus hauts niveaux d'inégalité au monde.

.....

¹ Coordination du programme d'économie sociale et solidaire, Association de travail interdisciplinaire – SOLSOC.

Quelques données sur les zones rurales - principal théâtre du conflit - rendent compte de ces inégalités. En 2011, le coefficient de Gini pour la concentration des terres atteignait 0,88% (zéro étant l'indice d'une égalité parfaite), ce qui en fait l'un des plus élevés d'Amérique latine et du monde. Les petits propriétaires terriens n'ont accès qu'au tiers des terres rurales du pays, et ce, dans des conditions de productivité réelle défavorable en comparaison avec les terres des grandes propriétés (irrigation, fertilité des sols, etc.). Seuls 18% des exploitations sont aux mains des femmes, selon les quelques chiffres disponibles. Par ailleurs, les activités rurales demeurent largement informelles (60%), et ne permet pas l'accès à la sécurité sociale. Ces personnes sont censés bénéficier d'un programme gouvernemental qui assure leur accès à la santé, mais la couverture médicale est faible et les services offerts de mauvaise qualité.

Sans aucun doute, l'hypothèse selon laquelle le développement économique entraînerait l'amélioration des conditions de vie de la population peine à convaincre. Pour certains, le conflit armé et l'impossible pacification des terres difficilement accessibles ont empêché l'apport d'investissements nationaux et internationaux et de leurs bénéfices. Pour d'autres, l'impasse a consisté dans la recherche d'une paix qui élude les problèmes de l'aggravation des inégalités, de la marginalisation, de l'exclusion et le non-respect de la nature; c'est-à-dire un ensemble de facteurs qui soutiennent la croissance économique colombienne.

Les marginaux et les exclus ne font pas partie de l'équation du développement. Des hommes et des femmes, des familles entières issues des villes et campagnes, ont dû trouver des manières alternatives de construire leurs vies, sous des formes populaires, paysannes, ethniques, etc. Une manière non seulement de survivre, mais aussi de ré-exister. C'est pourquoi les organisations paysannes martèlent que c'est grâce à leur économie, et dans des conditions de profondes injustices, qu'elles ont réussi à se maintenir à l'intérieur du système alimentaire du pays, en produisant plus d'aliments par hectare que l'agro-industrie. Les organisations afro-descendantes et indigènes nous rappellent que ce sont leurs territoires et leurs conseils communautaires qui ont permis de préserver comme «biens communs» une bonne partie des zones riches en biodiversité du pays. Les organisations de femmes sont arrivées, à travers des campagnes et des débats publics, à faire reconnaître l'économie domestique dans les comptes publics nationaux, mettant en lumière la contribution silencieuse des femmes dans le développement économique et social.

D'autres groupes, secteurs populaires, organisations non gouvernementales et mouvements sociaux ont réalisé des paris en faveur de la vie. Ils ont participé sans relâche à des tables de négociation, ils ont dialogué et sont parvenus à des accords territoriaux avec tous les acteurs armés du conflit pour protéger leurs communautés des périls de la

**Les marginaux et les exclus ne font pas partie de l'équation du développement.
Des hommes et des femmes, des familles entières issues des villes et campagnes,
ont dû trouver des manières alternatives de construire leurs vies,
sous des formes populaires, paysannes, ethniques, etc.**

violence et de la colère. Pour ceux qui s'interrogent pour savoir comment le pays a survécu au milieu de ce conflit, là se trouve la réponse.

La seconde contradiction – ou tension – à laquelle j'aimerais faire allusion réside dans des concepts qui, non seulement régissent le monde des idées, mais influencent le cours de nos actions. Je n'en détaillerai que trois pour l'instant : la qualité, la souveraineté et la paix. S'ils n'épuisent pas le sujet, ils illustrent bien la contradiction que je tiens à mettre en exergue.

Je viens de Bogota, une de ces énormes villes d'Amérique latine qui, à force de déplacements ruraux et de mirages futuristes, commencent à recouvrir tout le continent. Comme l'ont démontré les étudiants et les enseignant(e)s qui se mobilisent pour une éducation primaire, secondaire et supérieure de qualité, nous avons besoin d'une éducation qui permette aux personnes de chercher le bonheur, et de pouvoir assumer la responsabilité qu'implique la jouissance de la liberté.

Notre gouvernement, comme beaucoup d'autres, parle de la qualité de l'éducation et dispose même d'indicateurs pour la mesurer. Les mouvements sociaux influencent chaque fois plus ces paramètres, mais leurs objectifs demeurent éloignés de ceux du gouvernement. En effet, celui-ci plaide pour un enseignement de qualité, parce qu'il est nécessaire au développement économique du pays, qui requière une main-d'œuvre qualifiée, des gens sérieux et responsables, capables de remplir certaines tâches, sans pour autant remettre en question le système éducatif.

Quant à la souveraineté, permettez-moi d'aborder le cas de la souveraineté alimentaire. Non pas qu'elle en soit l'unique déclinaison, mais simplement celle que je connais le mieux. Il se passe quelque chose de similaire à l'éducation. Il y a de cela huit ans, le monde entier parlait de crise alimentaire. Le thème était au centre de l'attention des objectifs du millénaire, des agences de coopération, des organismes multilatéraux, des gouvernements nationaux et locaux. Des mouvements sociaux, des organisations non gouvernementales centrées sur le droit à l'alimentation,

des organisations paysannes et indigènes sont parvenus à mettre à l'agenda national des problèmes qui entretiennent le conflit armé, et qui, au travers de la question du droit à l'alimentation, prennent un sens nouveau et plus large. Ainsi, les profondes inégalités qui concernent l'accès à la terre, son accaparement, la monopolisation de la technologie appliquée à la production alimentaire ont cessé d'être des préoccupations concernant uniquement l'aménagement du territoire rural pour, grâce à la prise en compte de la question alimentaire, devenir un problème interrogeant la relation ruralité-urbanité.

Dès lors, les organismes multilatéraux et les gouvernements locaux se sont mis à parler de souveraineté alimentaire. Ils l'ont intégré dans leurs agendas politiques et introduit dans certaines propositions de politiques publiques. Cependant, il s'agit d'une souveraineté au contenu différent de celle dont parlent les mouvements sociaux, et elle se construit à l'écart de ceux-là mêmes qui en étaient à l'origine, sans prendre en compte leurs revendications.

Cette contradiction se retrouve également à propos de la thématique de la paix et dans la manière d'appréhender le conflit armé. En Colombie, les organisations sociales rappellent constamment que le conflit armé est l'expression d'autres conflits : économiques, politiques, sociaux, culturels et environnementaux, qui ont des incidences à tous les niveaux (local, régional, national, international) et qui supposent des changements ou modifications profondes dans les relations territoriales. Dans cette optique, un programme de construction sociale de la paix nécessiterait la prise en compte des propositions des organisations, mouvements sociaux et communautés dans le cadre d'un dialogue local, régional et national avec d'autres acteurs politiques, économiques et sociaux présents sur le territoire.

La construction de la paix selon le gouvernement national est vue comme un moyen pour étendre le pouvoir de l'État à des territoires contrôlés par des groupes armés. Mais le processus d'institutionnalisation dans ces « nouveaux » territoires sera probablement, là aussi, gangrené par la bureaucratie et le clientélisme comme dans le reste du pays. Dans la lecture proposée par le gouvernement,



il y a une méconnaissance profonde de l'institutionnalisation qu'a recréée la société civile, en plein conflit armé, pour subvenir à ses besoins et assurer sa reproduction sociale. Dès lors, le risque pour la société civile, favorable à une dépoliarisation sociale suite au conflit armé, serait de devoir accepter une paix qui impliquerait l'instauration d'un modèle de développement basé sur la croissance des activités agroindustrielles et minières, ainsi que sur la construction de grandes infrastructures.

Pour les organisations et les mouvements sociaux, « territorialiser » la politique ne se résume pas à un renforcement de l'État ou à son institutionnalisation. Cela implique la reconnaissance d'un pays qui s'est résigné à vivre avec le conflit armé, à en accepter les causes et ses conséquences, et les impacts sur les campagnes et les villes, évoluant au rythme des déplacements forcés.

Durant des années, l'accaparement des terres, l'internationalisation de la propriété, la pauvreté et le non-respect des droits fondamentaux de la majorité de la population rurale et urbaine (en hausse) se sont accrus. En réponse,

la population, les communautés, les organisations locales ont œuvré à la reconnaissance, la visibilité et le renforcement des institutions qu'elles avaient créées. Elles ont construit des méthodes d'éducation alternatives adaptées à leurs us et coutumes, développé des formes de consommation, protégé l'eau érigée en bien commun. Des familles paysannes ont réinventé des moyens pour maintenir la diversité et contrôler leur alimentation grâce à l'agroécologie, et des femmes se sont organisées pour prendre en charge les personnes les plus vulnérables de la communauté.

Il est indéniable que les intérêts du capital ont promu, soutenu et appuyé la lutte armée en Colombie. C'est pourquoi ceux qui, comme nous, estiment qu'une autre économie est possible, savent qu'il ne suffit pas de proposer un autre développement, qui aurait un accent social plus prononcé. Il est nécessaire de changer de paradigme. Construire une autre économie suppose des changements culturels, politiques, économiques, sociaux et environnementaux, comme ceux que nos organisations sociales ont proposés durant plus d'un demi-siècle de lutte armée.

Dans cette optique, l'économie sociale et solidaire n'est ni une fiction, ni une utopie, mais pour se concrétiser, elle a besoin d'autonomie. Celle-ci ne se résume pas à la durabilité ou à l'autosuffisance de chacun des acteurs qui la composent. Elle implique, comme l'expriment des leaders et théoriciens latino-américains, la possibilité de s'organiser en réseaux, de mettre en œuvre des formes d'articulation pour construire une proposition économique alternative.

Des organisations comme ATI en Colombie ont orienté leurs actions vers le développement productif et accompagné dans ce sens des organisations, des réseaux et alliances de l'économie sociale et solidaire. Des liens ont été établis entre des acteurs locaux, des réseaux régionaux et des initiatives nationales, sans se substituer aux processus sociaux, qui ont permis à ces organisations d'émerger. L'enjeu est leur renforcement, en insistant toutefois pour qu'elles n'oublient pas leur finalité et ne se perdent dans une logique exclusivement productive.

Ces organisations doivent bien entendu se consacrer à la construction et à la poursuite de leurs objectifs productifs, mais aussi s'intéresser aux grands débats qui affectent leurs vies quotidiennes comme l'exploitation minière, la construction de grandes voies de communication, devant apporter le «développement» dans leurs villages, l'expansion urbaine, qui colonise peu à peu leurs terres par l'extension de ses ceintures de pauvreté, déguisée en «rénovation urbaine», sous l'impulsion du capital.

En ce moment, notre travail local s'est concentré sur deux territoires, tous deux proches de Bogotá, la capitale du pays. Le premier se situe à l'est de la ville dans la province d'Oriente. Nous y travaillons avec trois organisations, dont deux sont des organisations de femmes tandis que la dernière est une organisation productive. Cet endroit est un des derniers dans les environs de Bogotá qui conserve une population majoritairement rurale, qui subsiste grâce à leurs *minifundio* (petites exploitations agricoles) et qui produit des aliments destinés à la capitale.

Situées à la marge de la mégapole et des changements opérés sur l'aménagement territorial pour des raisons géographiques et sociales, ces communes limitrophes n'ont pas tertiarié leurs économies et ont conservé un énorme potentiel pour fournir la ville en aliments de qualité, produits par des familles paysannes, empruntant des circuits courts. Cependant, cette situation risque de changer prochainement suite à la construction d'une route périphérique qui désenclaverait ce territoire et attiserait dès lors les intérêts des exploitants de ressources minières, des spéculateurs immobiliers et des classes privilégiées de Bogotá. Au sud de la ville, où l'expansion urbaine conduit au déplacement des zones rurales, un groupe de jeunes se mobilise pour proposer une nouvelle vision politique de leur avenir et créer de nouvelles opportunités dans une ville qui ne cesse de s'étendre irrationnellement sous la pression des intérêts urbanistiques.

Dans cette optique, l'économie sociale et solidaire n'est ni une fiction, ni une utopie, mais pour se concrétiser, elle a besoin d'autonomie.

Ces deux processus s'articulent autour d'un réseau régional, le Comité d'interaction régional pour la souveraineté alimentaire (SALSA) qui, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, cherche à mettre en relation différentes organisations rurales et urbaines pour lancer des circuits alimentaires. Il s'agit d'initiatives populaires et paysannes ayant trait à l'alimentation, s'interrogeant sur l'autonomie et la souveraineté alimentaire, construisant des relations effectives de commerce alternatif, renforçant des canaux solidaires existants ou en construisant de nouveaux. Il existe trois formes de soutien à ce genre d'initiatives : l'appui aux formes de commerce alternatif, à travers l'organisation de marchés et le renforcement de la visibilité des produits sur leurs pages web, la construction de systèmes de garantie participative, et, enfin, la recherche de consommateurs et la consolidation de groupes d'achats solidaires.

Ces réseaux régionaux s'ajoutent à d'autres, au niveau national, et participent à ce pari lancé il y a quelques années de former un réseau commercial alternatif national. Il n'est pas facile de mettre en œuvre ce projet, en raison de la fragilité des articulations régionales, et du contexte politique général de la Colombie : le conflit armé, la conclusion de traités économiques bilatéraux asymétriques avec d'autres pays, l'usage du sol à d'autres fins que celle de la production alimentaire, et l'appropriation progressive du commerce agroalimentaire dans les villes par les grandes multinationales.

Dans le même temps, notre organisation fait partie depuis ses débuts d'une plateforme nationale qui cherche à promouvoir la revendication, la défense et la construction de droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux en Colombie, la plateforme DESCA. Nous avons, par exemple, assuré le suivi du droit à l'alimentation, qui n'est pas garanti par la Constitution colombienne, au regard de l'accaparement des terres et des grandes exploitations minières. Nous estimons ainsi que la transformation sociale se construit non seulement à partir de la participation politique aux niveaux global, régional et local, mais aussi en fonction de la volonté de chercher d'autres manières de penser, de vivre, de prendre des décisions, de construire nos propres nécessités, et de les satisfaire dans un cadre normatif différent que celui de l'accumulation sans limites du capital.

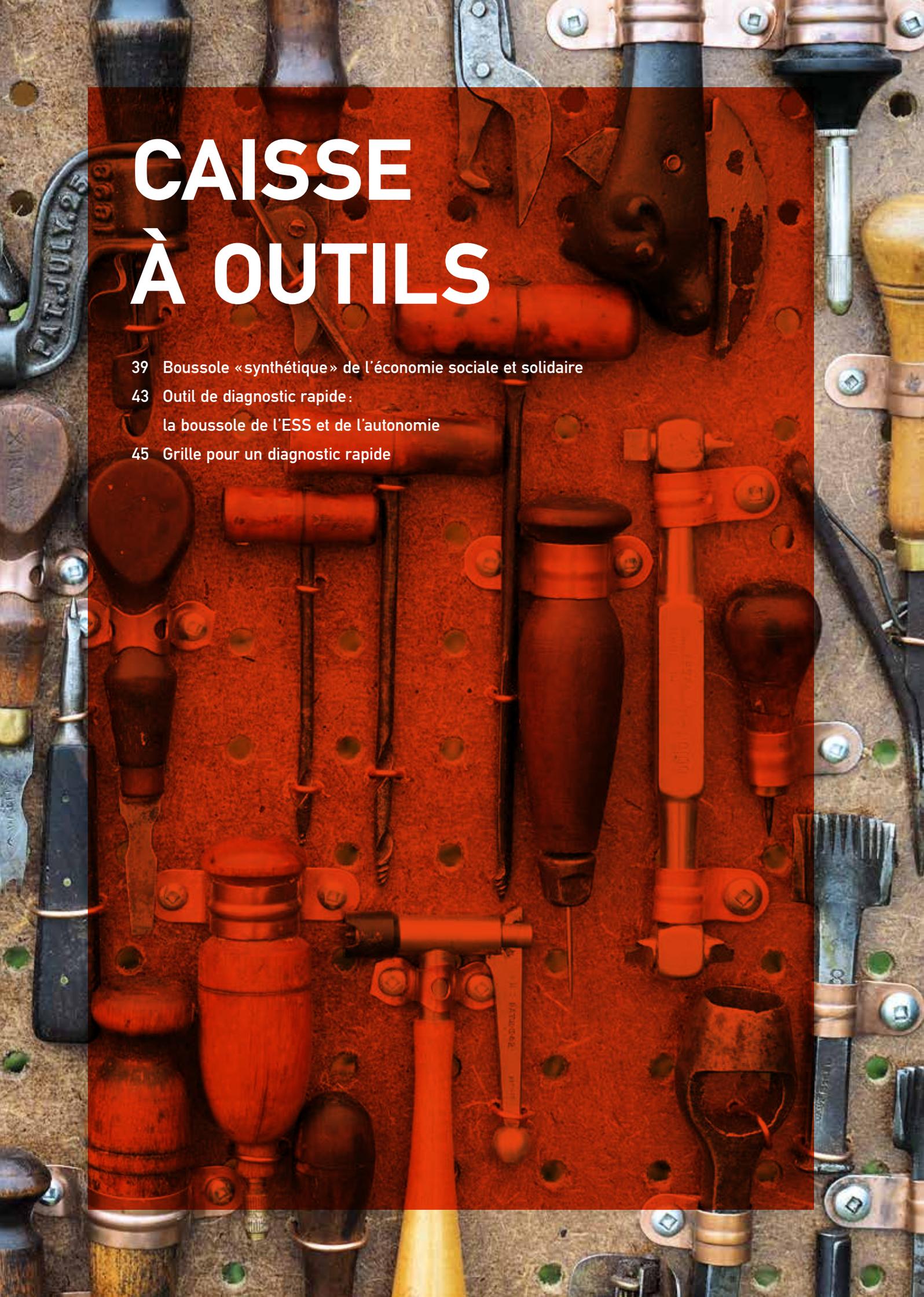
L'économie sociale, non dans son essence, mais plutôt dans les formes qu'elle a pu prendre, s'est révélée comme étant, que ce soit aux niveaux urbain ou rural, une manière de réformer le système pour y inclure ceux qui en étaient exclus. Elle a permis de stabiliser l'économie de subsistance des plus pauvres afin qu'ils jouissent d'une certaine fluidité économique, sans pour autant leur permettre d'avoir une emprise sur le système en question. Pourtant, l'économie sociale et solidaire suppose, il est vrai, de reprendre les bons vieux principes de l'économie sociale, mais en y apportant un élément essentiel : l'autonomie. L'autonomie, non dans le sens de l'autosuffisance ou de la stabilité, mais dans celui d'une capacité collective de reconstruire et de contrôler le système.

Notre travail avec des groupes de femmes et de jeunes de la campagne ne se limite pas à un simple pari en faveur de leur productivité. Il suppose également l'amélioration des conditions de vie de leurs proches, grâce aux profits réalisés. Cela implique d'améliorer leur capacité organisatrice, leur manière d'appréhender le territoire, de penser la transformation sociale : savoir identifier les divers acteurs sociopolitiques, différencier leurs orientations politiques, etc. Bref, cela suppose que les activités productives leur permettent de gagner en capacité de réflexion et d'articulation au-delà de la subsistance.

En Colombie, nous nous trouvons à un moment crucial, encourageant au vu des négociations que mène le gouvernement avec un des acteurs du conflit armé, intéressant pour les investissements nationaux et étrangers, puisque l'on entrevoit l'ouverture de régions entières à la reprimarisation de l'économie, mais délicate en matière de transformation des organisations sociales. Leur objectif a été la dénonciation des violations des droits de l'homme les plus élémentaires et la construction d'alternatives dans un contexte de marginalisation et d'exclusion. À présent, au lendemain du conflit et à l'abri des arrestations et persécutions, les perspectives sont globalement positives. Mais il demeure essentiel de ne pas renoncer à dénoncer les puissances économiques, politiques et sociales qui ont alimenté le conflit, au risque de fragiliser les luttes plutôt que de les renforcer.

En Colombie, nous nous trouvons à un moment crucial, encourageant au vu des négociations que mène le gouvernement avec un des acteurs du conflit armé, intéressant pour les investissements nationaux et étrangers, puisque l'on entrevoit l'ouverture de régions entières à la reprimarisation de l'économie, mais délicate en matière de transformation des organisations sociales.





CAISSE À OUTILS

- 39 Boussole «synthétique» de l'économie sociale et solidaire
- 43 Outil de diagnostic rapide :
la boussole de l'ESS et de l'autonomie
- 45 Grille pour un diagnostic rapide

Boussole « synthétique » de l'économie sociale et solidaire

(BURUNDI, BOLIVIE, MAROC)

Cette boussole est le fruit d'un travail collectif, réalisé au cours de trois séminaires internationaux, à Ngozi (Burundi), à Sucre (Bolivie) et à Casablanca (Maroc), en 2014 et 2015. Cette boussole a été construite par les organisations suivantes :

Belgique : Autre Terre, CETRI, FGTB Liège,

Solidaris - Mutualité Socialiste, SAW-B, SETM/SESO, Solidarité Socialiste.

Bolivie : AYNI, Fundacion Nor Sud, Asociacion de mujeres Kajchiri, Asociacion de productores lecheros Tuni, Produce Tacobamba, Produce Poroma, CIOEC La Paz, CIOEC Chuquisaca, CIOEC Bolivia, CIOEC Potosi.

Burkina Faso : ASMADE, ATY, CARTPL, FGPN, UMUSAC.

Burundi : ADISCO, CNAC, Femuscabu, COCOCA, MDC, Febutra.

Colombie : IPC, ATI, Fomentamos, Redesol, Comité de Integración Regional por la Soberanía y Autonomía Alimentaria SALSA, Colectivo de Campesinas Trabajadoras de Ubaque semillas de paz y vida.

Guinée Bissau : AD, ADIM, RAMOB, Table Ecosol (IMI).

Maroc : AFAQ, AJR, IFAAP, Hassania des sourdes et muets, Hakama, Assala Almarribia, Femmes Biladi pour le développement social, Chantier Social, Mam Aicha.

Palestine : MA'AN, Bisan.

République démocratique du Congo : Cenadep, Proddes, CRAFOP, Diobass, CLO/Fadoc, FOP/Diobass, FCMU/Diobass.

Sénégal : GREEN, FONGS, Oyofal Paj, APROFES, Réseau groupement femmes Kaolak.

INTRODUCTION/PRÉAMBULE

Les Initiatives d'Économie sociale et solidaire (IESS) ont l'ambition de proposer une alternative économique au modèle de l'économie conventionnelle, et ont pour finalité le bien-être de tous.

Les IESS respectent et promeuvent les droits humains à travers le développement de projets qui incluent les dimensions économiques et sociales dans une perspective solidaire, environnementale et culturelle non discriminatoire.

Les IESS visent à respecter les conditions du «travail décent» et les consignes de l'Organisation internationale du travail (OIT), tout en cherchant à donner un sens émancipateur à la dimension «travail».

Les IESS font figurer dans leurs statuts et/ou Règlements intérieurs (RI) les mesures à même de traduire opérationnellement ces principes fondateurs.

ÉCONOMIE/ARGENT/PLUS-VALUE¹

Les IESS reconnaissent la primauté du travail, des services rendus et des personnes sur l'argent.

Le capital social d'une IESS provient des contributions (matérielles et/ou symboliques) des acteurs², selon leurs capacités, qui confèrent à chacun le droit de propriété collective.

Les bénéfiques (excédents) constituent un moyen et non une finalité, et sont répartis équitablement :

- Une partie est affectée au développement des activités ;
- Une partie est affectée au financement d'actions de solidarité d'intérêt général ;
- Une partie est affectée enfin pour constituer un fonds de réserve, contribuant à la durabilité de l'IESS.

Les revenus sont répartis équitablement et le pouvoir (de vote) n'est pas lié à l'apport du capital/patrimoine, mais correspond au principe : une personne = une voix.

Les IESS tendent vers une gestion transparente, efficace et professionnelle, en adoptant les outils de gestion adéquats, et en respectant et appliquant les RI et les lois du pays.

En cas de fermeture, la réserve doit assurer la survie des acteurs (membres) et le solde doit être distribué à une autre association ou coopérative³.

SOLIDARITÉ

Les IESS promeuvent la participation effective, l'entraide et la mutualisation des ressources (savoirs, services, moyens), risques et échecs, dans l'intérêt des acteurs et de la communauté.

Les IESS mettent en place des mécanismes non discriminatoires d'inclusion et d'intégration à travers des activités d'intérêt général visant le bien-être social de tous.

Les IESS promeuvent le respect et la préservation de l'environnement à travers leurs activités.

Les IESS créent des synergies par le biais d'actions éthiques, notamment en intégrant des mécanismes permettant de lutter contre la corruption.

Une IESS contribue à la formation, à l'information et à l'éducation pour stimuler la participation active et l'épanouissement.

... en développant de la co-responsabilité et de la réciprocité au sein d'une dynamique de rapports sociaux, économiques et politiques nouveaux.

Apporte une plus-value au territoire dans lequel elle s'insère, en prenant en compte les besoins prioritaires.

1 Cet axe prend des dénominations légèrement différentes entre les outils : « axe économique » ou « pôle économique et technique ».

2 Ce terme recouvre l'ensemble des membres, partenaires stratégiques et limitrophes.

3 Les phrases soulignées signalent des indicateurs mis en avant dans tel ou tel atelier international, mais qui n'ont pas été repris dans les autres ateliers parce qu'ils dénotaient une particularité propre à un contexte et/ou à un partenaire de Solidarité socialiste. Si ces indicateurs ne se prêtaient pas à la synthèse, il était néanmoins intéressant d'en garder la trace.

AUTONOMIE

Les IESS ne sont pas instrumentalisés/ se veulent indépendantes de toute ingérence.

Les IESS visent la maîtrise de l'ensemble des processus :

- **Leadership et participation** : elles favorisent un leadership qui facilite la participation des acteurs à la prise de décision et à l'élaboration et mise en œuvre des stratégies ;
- **Collaborations, partenariats, rapports avec autrui** : elles développent des partenariats sur base de conventions claires et librement consenties, définissant les rôles de chaque partie, en accord avec leur stratégie et leur vision, ses valeurs et les principes de l'ESS ;
- **Autofinancement et contrôle des ressources** : elles cherchent à garantir leur autofinancement et la diversification de leurs ressources, et à ce que celles-ci soient contrôlées démocratiquement par les acteurs ;
- **Ressources endogènes** : elles renforcent et valorisent leurs ressources, les savoirs et les compétences endogènes, en comptant prioritairement sur leurs propres forces et moyens ;
- **Renforcement** : elles renforcent leurs acteurs, en termes de vision, de capacités de plaidoyer/négociation, de synergies (principalement avec les divers acteurs de l'ESS), des ressources.

DÉMOCRATIE

Les IESS défendent les valeurs d'une société démocratique, progressiste, tolérante et ouverte à toutes les personnes, pour garantir l'égalité sociale sans discrimination de type économique, social, ethnique, culturel, religion, besoins spéciaux, genre, âge...

Les IESS mettent en place des mécanismes pour assurer la participation effective de tous et toutes à la prise de décisions, en particulier pour les jeunes, les femmes, notamment par l'alphabétisation et le renforcement des capacités, en veillant au pluralisme, à la liberté d'expression et d'opinion.

Les IESS ont des règles claires, communes, élaborées et partagées par tous les acteurs pour instaurer et opérationnaliser la démocratie.

Tous les documents doivent être disponibles et accessibles à tous les intéressés et en toute transparence.

Les responsables et instances sont élus selon ces règles, ils ont des mandats définis, renouvelables et limités, fonctionnant dans le respect des RI et lois du pays.

... notamment en respectant un quota minimum de genre de 30% = critère/pays.

Chaque membre possède des responsabilités et un rôle clair à l'intérieur de l'organisation. Il connaît ses droits et ses obligations.

RÉSEAU ET MOUVEMENT SOCIAL

Les IESS ont pour objectif de transformer la société par le biais de synergies et d'un renforcement du mouvement social.

Les IESS visent à s'organiser en réseaux et en mouvement social.

Les IESS cherchent à conduire des actions de plaidoyer.

Les IESS s'inscrivent dans une dynamique de changement social.

Une solidarité transformatrice fondée sur les savoirs locaux et territoriaux permettant d'établir de nouveaux rapports sociaux.



Outil de diagnostic rapide : la boussole de l'ESS et de l'autonomie

Cet outil peut être utilisé dans plusieurs buts :

- Analyser une initiative, une association, une organisation, une entreprise de façon à la situer par rapport à l'économie sociale et solidaire. S'apparente-t-elle à l'ESS ou en est-elle fort éloignée ? Qu'est-ce qui la distance de l'ESS ?
- Faire un moment donné un diagnostic global ou particulier (par rapport à un pôle particulier) d'une initiative, d'une association, d'une organisation, d'une entreprise d'économie sociale et solidaire, de façon à identifier les besoins de renforcement.
- Faire à intervalle régulier un diagnostic global ou particulier (par rapport à un pôle particulier) de façon à mesurer le renforcement et à l'accompagner (suivi-évaluation).
- Élaborer, sur base d'un diagnostic, des incidences en termes de renforcement d'une initiative, d'une association, d'une organisation, d'une entreprise d'économie sociale et solidaire.
- Construire des stratégies pertinentes / adaptées pour ce renforcement.

L'outil est en conséquence conçu avec plusieurs niveaux d'application :

- Un diagnostic rapide sur les cinq pôles de la boussole.
- Un diagnostic approfondi par pôle, avec plusieurs dimensions d'analyse pour chacun d'entre eux.
- Des pistes de stratégies de renforcement par rapport à chaque pôle.
- Des points d'attention, une identification des principaux risques, des « contre-stratégies ».

La boussole fait partie de l'outillage pour l'identification, le suivi-évaluation et le renforcement des capacités dans le cadre du programme 2017-2021 de SolSoc. En ce qui concerne l'identification, elle sera utilisée en tenant compte des précisions suivantes :

- Le diagnostic rapide sera utilisé pour une analyse générale des partenaires limitrophes (OCB ESS).
- Sur cette base, des incidences par pôle seront élaborées.
- Une priorisation de ces incidences sera nécessairement faite de façon à adopter une « incidence synthèse » pour chaque partenaire limitrophe qui soit en adéquation avec les moyens du programme. Le but est de concentrer ces moyens de façon à obtenir des renforcements significatifs sur l'un ou l'autre pôle et d'éviter de les éparpiller sur tous les aspects du renforcement.
- Pour chaque « incidence synthèse », les stratégies clés seront définies de façon suffisamment précise pour être budgétisées ensuite.

L'outil utilise le terme **d'initiative d'économie sociale et solidaire (IESS)** : on entend par initiative tout groupement, association, organisation, entreprise, OCB, coopérative, formelle ou informelle, issu et/ou servant les intérêts des classes populaires en cherchant à améliorer leur accès aux droits sociaux et économiques.

LA BOUSSOLE DE L'ESS ET DE L'AUTONOMIE

Une initiative est sociale et solidaire si :

- Elle reconnaît la primauté du travail, des services rendus et des personnes sur l'argent.
Axe **économique**.
- Elle promeut la participation effective, l'entraide et la mutualisation des ressources (savoir, services, moyens), risques et échecs, dans l'intérêt des acteurs et de la communauté.
Axe **solidarité**.
- Elle n'est pas instrumentalisée et est indépendante de toute ingérence. Axe **autonomie**.
- Elle défend les valeurs d'une société démocratique, progressiste, tolérante et ouverte à toutes les personnes pour garantir l'égalité sociale, sans discrimination de type économique, social, ethnique, culturel, religion, besoins spéciaux, genre, âge. Axe **démocratie**.
- Elle a pour objectif de transformer la société par le biais de synergies et de sa participation au renforcement du mouvement social.
Axe **réseau** et **mouvement social**.

Une organisation maîtrise son autonomie si :

- Elle a une conscience claire de son identité, de sa raison d'être, de son rôle et de sa plus-value, en sachant où elle va et où elle veut arriver (ce qu'elle veut obtenir, changer) à moyen et long terme.
- Elle sait avec qui elle doit interagir pour atteindre ses objectifs et en étant capable de se situer par rapport aux autres acteurs et de gérer les relations d'interdépendances avec ses interlocuteurs.
- Elle a une pratique de gouvernance prévoyante, avec un leadership compétent, partagé, diversifié et renouvelé.
- Elle dispose de et gère efficacement un ensemble diversifié et renouvelé de ressources matérielles et financières nécessaires à la réalisation de sa mission et à l'atteinte de ses objectifs.
- Elle a la capacité d'analyser régulièrement et avec pertinence le contexte de son action, en adaptant et en mettant à jour ses objectifs et stratégies en termes d'action, d'alliances, de ressources et de gouvernance.

Grille

pour un diagnostic rapide

La grille décompose chaque pôle de la boussole en plusieurs sous-thèmes avec des questions spécifiques. La réponse aux questions permet d'apprécier en quoi l'initiative évaluée s'approche de l'économie sociale et solidaire et en quoi elle s'en distance. Sur cette base, des objectifs à atteindre sont identifiés et priorisés dans le temps.

PÔLE ÉCONOMIQUE ET TECHNIQUE

1. MARCHÉ

- Pour qui l'IESS produit-elle? Quels sont ses clients actuels, potentiels?
- Quelles sont ses compétences techniques pour assurer la qualité de ses produits et services?
- Comment prend-elle en compte l'amélioration continue de ses produits et services?
Quelles sont les normes de qualité et éthiques qu'elle respecte? Label?

2. RÉPARTITION ET FONDS DIVERS

- Comment se répartissent les recettes et les excédents?
- L'IESS dispose-t-elle d'un fonds de réserve, d'autres fonds?

3. GESTION ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION

- Qu'est-ce qui permet d'affirmer que la gestion de l'IESS est transparente, efficace et professionnelle?
Ou pas?
- Quels sont les outils de gestion en vigueur?
Sont-ils connus, adéquats?
- En quoi permettent-ils de prévenir et combattre la corruption?

4. RÈGLEMENTS ET LÉGISLATION

- Quel est le cadre juridique de l'IESS?
En quoi est-il favorable ou défavorable à votre activité?
 - Comment/ en quoi l'IESS respecte-t-elle et applique-t-elle les lois sociales, économiques et fiscales en vigueur dans le pays?
-

PÔLE SOLIDARITÉ

1. PLUS-VALUE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- En quoi, les activités de l'IESS répondent-elles:
- À l'intérêt général et aux besoins prioritaires?
- Aux besoins des membres et associés?
- À des catégories spécifiques (femmes, jeunes, etc.)?
- À la protection de l'environnement?

2. ÉDUCATION, INFORMATION, FORMATION ET PARTICIPATION

- Quelles activités et outils d'éducation, d'information et de formation sont réalisés par l'IESS?
En quoi stimulent-ils la participation active et la coresponsabilité?
-

PÔLE AUTONOMIE

1. VISION, RÔLE ET OBJECTIF

- Quels sont l'identité, la raison d'être, le rôle et la plus-value de l'IESS? Qui en est membre?
Comment l'adhésion des membres/associés se fait-elle?
 - Que veut elle devenir, obtenir, changer à moyen et long terme?
 - Quels changements visez-vous en priorité et selon quelle stratégie? L'IESS a-t-elle des stratégies spécifiques de changements pour les femmes et les jeunes?
-

2. PARTENARIAT, INTERACTION ET INTERDÉPENDANCE

- Avec qui l'IESS interagit pour atteindre ses objectifs ?
De qui dépend-elle pour les atteindre ?
- Quelle est son analyse de ces acteurs (société civile, privé, public, politique) dont elle dépend ?
Comment se situe-t-elle par rapport à eux ?
- Comment gère-t-elle ces relations d'interdépendances avec ses interlocuteurs ?

3. RESSOURCES

- Quelles sont les ressources de l'IESS ?
D'où proviennent-elles ? Comment sont-elles diversifiées ? Permettent-elles de payer le personnel ?
-

PÔLE DÉMOCRATIE

1. LEADERSHIP

- Quelles sont les forces et les faiblesses des compétences des leaders de l'IESS ?
Comment les décisions sont-elles prises et partagées ? Combien de personnes, de femmes, de jeunes, etc. participent aux décisions ?
Que fait l'IESS pour préparer la relève ?
Les responsables et les instances sont-ils élus selon les règles, leurs mandats sont-ils définis, renouvelables et limités ?
- Comment sont définis les rôles et les responsabilités des membres ? Expliquez-les.
- Quels sont les mécanismes de prise de décision pour assurer la participation effective de tous et toutes, en particulier pour les jeunes, les femmes ?

2. PLURALISME ET PRINCIPE

- Qu'est-ce qui est prévu pour veiller au respect de la liberté d'expression et d'opinion sont-ils respectés ?
 - Le principe «une personne = une voix» est-il respecté ?
-

3. FONCTIONNEMENT ET TRANSPARENCE

- Comment les règles de fonctionnement et de gouvernance sont-elles définies, partagées et communiquées à tous?
Ont-elles été élaborées collectivement?
 - Quelles sont la politique et la pratique de transparence dans l'IESS? Comment les documents sont-ils rendus disponibles et accessibles à tous les intéressés?
 - Comment/ en quoi l'IESS respecte-t-elle et applique-t-elle ses statuts et règlements, ainsi que les lois sociales, économiques et fiscales en vigueur dans le pays? Les statuts et règlements contiennent-ils des spécificités par rapport aux femmes et jeunes?
-

PÔLE MOUVEMENT SOCIAL

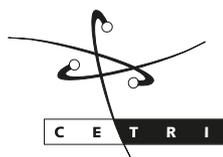
1. RÉSEAUX & MOUVEMENTS

- L'IESS participe-t-elle à un ou des réseaux / mouvements? Comment se traduit cette participation?
- Comment l'IESS pèse-t-elle sur le rapport de forces et influence la prise de décision politique.
Quelle place a-t-elle dans le dialogue avec les autorités.

2. DYNAMIQUE DE CHANGEMENT SOCIAL

- En quoi l'IESS s'inscrit-elle dans une dynamique de changement social, s'appuyant sur les savoirs locaux et territoriaux?
 - En quoi contribue-t-elle à d'établir de nouveaux rapports sociaux?
-





L'économie sociale et solidaire constitue-t-elle une solution
à la crise financière mondiale, voire une alternative au modèle capitaliste?
Quels liens entretient-elle avec la dynamique du changement social?
Conférence internationale, 19 octobre 2015, Bruxelles.



cetri.be